

L'Abeille.

5me Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

5me Année.

VOL. V

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 11 JANVIER 1853.

No. 15

LE CHANT DES CATACOMBES.

Hier j'ai visité les grandes Catacombes
Des temps anciens ;
J'ai touché de mon front les immortelles tombes
Des vieux chrétiens ;
Et ni l'astre du jour, ni les célestes sphères,
Lettres de feu,
Ne m'avaient fait lire en profonds caractères
Le nom de Dieu.

Un ermite au froc noir, à la tête blanche,
Marchait d'abord,
Vieux concierge du temps, vieux portier de la vie
Et de la mort ;
Et nous l'interrogeons sur les saintes reliques
Du grand combat,
Comme on aime écouter sur les exploits antiques
Un vieux soldat.

Un roc sert de portique à la funèbre voûte,
Sur ce fronton,
Un artiste martyr, dont le nom est, sans doute,
Savert !
Peignait les traits du Christ, sa chevelure blonde,
Et ses grands yeux.
D'où s'échappe un rayon d'une douce et profonde
Comme les cieux !

Plus loin, sur les tombeaux, j'ai baisé maint symbole
Du saint adieu !
Et la palme, et le phare, et l'oiseau qui s'envole
Au sein de Dieu ;
Jonas, après trois jours, sortant de la baleine,
Avec des chants,
Comme on sort de ce monde après trois jours de peine
Nommés le temps.

C'est là que chacun d'eux, près de sa fosse prête,
Spectre vivant,
S'exerçait à la lutte, ou reposait sa tête,
En attendant !
Pour se faire d'avance au jour des grands supplices
Un cœur plus fort,
Ils essayaient leur tombe et voulaient par prémices
Goûter la mort !

J'ai sondé d'un regard leur poussière bénié,
Et j'ai compris
Que leur âme a laissé comme un souffle de vie
Dans ces débris ;
Que dans ce sable humain, qui dans nos mains mortelles
Pâse si peu,
Germent pour le grand jour les formes éternelles
De prodigé et Dieu !

Lieux sacrés où l'amour, pour les seuls biens de l'âme
Sut tant souffrir !
En vous interrogeant j'ai senti que la flamme
Ne peut périr ;
Qu'à chaque être d'un jour qui mourut pour défendre
La vérité,
L'Être éternel et vrai, pour prix du temps, doit rendre
L'Éternité.

C'est là qu'à chaque pas on croit voir apparaître
Un trésor d'or,
Et qu'en foulant du pied des tombeaux, je crus être
Sur le Thabor !
Descendez, descendez au fond des Catacombes,
Aux plus bas lieux ;

Descendez, le cœur monte, et du haut de ces tombes
On voit les Cieux !

M. L'ABBE GERSET.

L'article suivant est extrait de *l'Ami de la Religion*. Bien qu'écrit pour la France, il n'en est pas moins utile pour le Canada où l'on ne trouve que trop fréquemment de semblables araignées à figure humaine.

LE PETIT PRÊTEUR D'ARGENT DANS LES CAMPAGNES.

Avez-vous observé l'araignée des jardins choisir avec la sagacité d'un oiseleur l'endroit où elle veut dresser ses pièges ? Ordinairement, c'est aux branches les plus élevées d'un lilas ou d'un rosier en fleurs qu'elle suspend le circulaire tissu de ses fils argentins, extrait de ses entrailles. Là, sentinelle vigilante, placée au milieu de sa machine de guerre, elle attend avec une impatiente férocité qu'une mouche, qu'un insecte, trop épris de l'éclat ou trop friand du nectar de la fleur, se jette étourdiment dans le filet tendu, en s'élançant vers le séduisant objet.

Au moindre ébranlement des fils, l'araignée se précipite sur sa proie, la saisit avec ses tenailles, l'enveloppe, la garotte de mille liens, suce lentement toute sa substance, puis détache le cadavre épuisé et le lance au loin.

Eh bien, cette barbare araignée est l'image adoucie du petit prêteur d'argent dans les campagnes.

Le petit prêteur se pose le plus souvent au chef-lieu du canton rural, près du café en vogue, entre le cabinet de l'huissier et l'étude du notaire, au centre même des affaires délicates. Là, cette araignée à figure humaine, à l'aide d'un filet à mailles d'argent artistement tressé, enserre, enlance l'imprudent villageois, qui n'en sort qu'après y avoir laissé son champ paternel, la maison de ses ancêtres, les instruments de son travail, le linge de son armoire ; alors le petit prêteur jette sa victime nue et affamée sur les grands chemins de la misère, de la honte, du désespoir, et quelquefois du crime.

Or, toute l'habileté de ce petit prêteur consiste à arriver à la solution pratique du problème suivant :

En prêtant neuf cents francs à un villageois, trouver le moyen de lui enle-

ver un bien de neuf mille francs, et de rester honnête homme aux yeux du code français.

Voici donc la marche savante du petit prêteur pour résoudre ce difficile problème. A l'aide de trois opérations successives appelées *la bienvenue, la fausse alerte, et la surprise dont on ne revient pas*, le petit prêteur substitue, au lieu et place des enfants du villageois emprunteur, trois héritiers indirects qui partagent son bien, savoir : les hommes d'affaires, le gouvernement, et lui, petit prêteur.

1° *La bienvenue* est une opération par laquelle un villageois est amené à souscrire entre les mains du petit prêteur une reconnaissance de mille francs, quoiqu'il n'en reçoive que sept cents. Le tour est connu. Au villageois possesseur d'un bien-fonds, mais gêné et suppliant, le petit prêteur se montre compatissant ; toutefois il lui déclare n'avoir point d'argent, et ne pouvoir s'en procurer que dans quatre jours, en empruntant lui-même. C'est donc au cinquième jour que le prêt s'effectue aux meilleures conditions, et que mille francs, remboursables dans deux ans, intérêt, taux légal, sont généreusement versés à l'emprunteur. Il est vrai que sur ces mille francs le petit prêteur prélève, à l'instant même, pour éviter tout embarras à l'avenir, les intérêts futurs de deux années à raison de douze pour cent, taux délaissé ; il prélève cinquante francs qu'il a avancés pour trouver la somme qu'il prête ; il prélève le coût de l'acte qui n'est pas fait et ne le sera jamais ; il prélève les frais d'enregistrement, &c. &c. Et par ces prélèvements divers, les mille francs se réduisent à sept cents que le villageois emporte, écus sonnant dans son gousset.

2° *A la bienvenue* succède *la fausse alerte*, seconde opération par laquelle le terme du remboursement étant arrivé, le prêteur engage l'emprunteur à rester tranquille, à ne point s'occuper de cette bagatelle qu'on réglera plus tard. Puis, à six mois de là, il le prend au dépourvu, et déchaîne à l'improviste l'huissier qui ouvre un feu roulant d'avertissements, d'assignations, de commandements, de saisie pour le forcer au remboursement. Le villageois éperdu accourt en tremblant auprès du